

Club Nautique Pichette Ouest

Assemblée générale annuelle du vendredi 23 mai 2025 à 19h00 Club-house du club au Port de la Pichette

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Nicolas Gyger, souhaite une cordiale bienvenue à la 48^{ème} assemblée générale et remercie les membres présents. Il salue la présence du Conseiller municipal Vincent Imhof, de Serge Broggi, garde des ports veveysans, de David Conde, chef de service Travaux publics, espaces verts et entretien ainsi que Christian Forney, ancien président du club.

Nicolas Gyger a le plaisir de pouvoir réunir les membres ce soir à nouveau dans le club-house, lieu que nous avons inauguré en 2024 grâce à l'engagement de nos bénévoles et au soutien de nos donateurs et de la Ville de Vevey.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par courrier daté du 6 mai 2025. Il n'y a pas de question ou proposition, de ce fait l'ordre du jour est accepté.

2. Liste de présences

La liste de présence circule auprès des membres. Vingt-cinq participants sont présents à cette assemblée ainsi que le garde port M. Serge Broggi.

Floriane, notre secrétaire annonce les absents. Sont excusés les membres suivants :

Berset Eric, Dormont Brigitte, Dossin Laurent, Forney Marina, Greppin Adeline, Marques Paulo, Martineau J-Hervé, Schuermann Déborah, Schuermann Julien, Staehlin Claude, Von Wattenwyl Roger, Weissbrodt Patrick.

3. Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 24 mai 2024

Avec la convocation, le PV de l'AG du 24 mai 2024 a été soumis aux membres.

Le PV est mis en discussion. Sans commentaire ou question, il est approuvé avec remerciements à son auteure.

4. Rapport du président, correspondance

Le Président souhaite témoigner du plaisir qu'il a à présider notre club après sa reprise de présidence en 2023, ces deux dernières années ont été bien chargées.

Le comité s'est réuni à 2 reprises et a traité les sujets habituels ainsi que celui des archives du club et l'avancement des travaux du club-house. Ces sujets seront abordés un peu plus loin dans l'ordre du jour.

Il remercie chaleureusement les membres du comité pour leur engagement et leur disponibilité. Un merci particulier est adressé à Jean-Louis Crot qui, comme responsable du club-house, a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour améliorer ce magnifique lieu. Il souhaite adresser un remerciement particulier à Christian Forney qui, malgré son départ du comité, continue à nous seconder activement avec la gestion du site du club et la lettre d'informations.

En 2024, l'AG s'est tenue le 24 mai au club-house, suivie d'un apéro.

Notre nouveau club-house a été inauguré en grandes pompes en présence des représentants officiels le 21 juin, un moment historique pour notre club. La partie officielle a été suivie d'un apéritif.

Trois stamms se sont tenus dans le club-house et ont permis aux membres de découvrir ce nouveau lieu.

5. Rapport du trésorier

Le président passe la parole à Jean-Claude Bochud, trésorier, pour son rapport sur les comptes de l'exercice 2024.

Le solde des comptes au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 980.71, pour un solde de départ de CHF 3'658.35

Jean-Claude détaille les recettes et dépenses en 2024 qui ont été nombreuses en raison des travaux entrepris pour le club-house et les dons et soutiens reçus. Notre club a utilisé une grande partie de nos réserves pour ces travaux.

Le budget 2025 a été établi sur les bases du budget 2024, mais en tenant compte de l'arrivée du club-house dont les impacts financiers sont détaillés.

La discussion sur les comptes est ouverte, quelques questions de détails auxquelles Jean-Claude a répondu à satisfaction.

5.1 Rapport des vérificateurs des comptes

La vérificatrice des comptes, Maya Metias, lit le rapport à l'assemblée. Elle propose de donner décharge au trésorier et au comité.

Le comité la remercie pour sa contribution.

5.2 Adoption des comptes et décharge au Comité

Le président met au vote les comptes 2024 ainsi que le rapport de la vérificatrice. Ils sont adoptés à l'unanimité avec décharge avec remerciements au comité.

6. Élections statutaires :

6.1 le comité

Le comité, dans sa composition actuelle est constitué de Floriane Dossin qui assume la fonction de secrétaire, de Jean-Claude Bochud comme trésorier, de Jean-Louis Crot comme responsable du club-house, de Jean-Pierre Schaeffer comme membre et de Nicolas Gyger qui en assume la présidence.

Floriane a annoncé son souhait de quitter le comité. Le président la remercie chaleureusement pour son excellent travail et sa bonne humeur. Le comité est dès lors à la recherche d'une personne disposée à reprendre le poste de secrétaire dès 2026.

Si une personne est intéressée, merci de le faire savoir ou de prendre contact avec le président.

Les autres membres sont d'accord de poursuivre leur mandat au sein du comité.

Le comité, sans Floriane, est réélu en bloc par applaudissements.

6.2 les vérificateurs des comptes

Maya Metias est d'accord de fonctionner à nouveau comme vérificatrice, et Danielle Forney renouvelle sa disponibilité comme suppléante. Les deux vérificatrices sont élues par les membres

7. Informations du comité :

7.1 Admissions, démissions

Le comité a enregistré la démission de deux membres : Bertrand Chabloz et Françoise Benjamin.

Toutefois, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de plusieurs nouveaux membres :

Mmes Adeline Greppin, Stefania Crisafulli et MM Christophe Greppin, Pierre Greppin, Sandro Grisoni, J-Hervé Martineau, Christophe Lebda, Jean-François Farjon, Adriano Lomma, Serge Fallot et Laurent Lenoir.

L'effectif du club passe ainsi de 47 à 56 membres. Le nombre de places d'amarrage passe à 20 sur les 30 que comprend le port.

7.2 Calendrier des manifestations

Le calendrier des manifestations 2025 est affiché au panneau du club qui se trouve à l'entrée du port et a été publié dans l'Inf'Eau Pichette de ce mois.

Pour mémoire :

- Broche familiale le 22 juin dès 11h au club-house, sur inscription
- Stamms : les vendredi 6 juin, 4 juillet et 5 septembre à 19h30 au club-house.

8. Club-house, travaux et financement

La parole est donnée à Jean-Louis Crot, responsable du club-house, qui donne des informations sur les travaux déjà effectués et encore à réaliser, ainsi que sur leurs coûts.

Les travaux de l'hiver se sont essentiellement concentrés sur la pose d'un ombrage pour le couvert. Une ancienne voile a été découpée et installée. Jean-Louis en fait la démonstration afin que chacun puisse l'utiliser. « Il faut enlever le cordage du taquet, attraper la boucle avec le crochet, déplier, accrocher le mousqueton, et tendre avec la corde ».

Un bruleur à gaz a été installé vers l'évier de la cuisine extérieure permettant ainsi de disposer de l'eau chaude.

Une lampe solaire avec détecteur a été installée devant les toilettes de Jean-Louis que les membres peuvent encore utiliser cette année.

Une mise à l'enquête a été effectuée pour l'installation d'un WC au club-house, mais les travaux ne débiteront que dès le mois de novembre 2025 pour des raisons budgétaires.

Un membre a offert une machine à café, Jean-Louis le remercie de la part de tous les membres.

9. Cotisation pour l'année 2026

Pour rappel, les cotisations des membres doivent servir à couvrir les charges annuelles et à assurer le financement d'évènements particuliers tels que jubilés ou l'exploitation du club-house.

En 2024 et 2025, les cotisations ont été fixées comme suit :

- Membres individuels à CHF 60.-
- Membres couples à CHF 100.-

Le comité propose de maintenir les cotisations 2026 au même niveau afin d'assurer les ressources nécessaires pour terminer les travaux du club-house et d'assurer les charges courantes.

La discussion n'étant pas demandée, l'assemblée vote à l'unanimité la reconduction des cotisations pour 2026.

10. Règlement du club-house

Jean-Louis propose de modifier un point du règlement. Considérant qu'il y a peu de réservation privée, il est annoncé que le club ne sera plus restreint à la location deux week-ends par mois. Il rappelle aussi que le club-house n'est pas disponible lorsqu'il y a une réservation privée.

L'horaire pour une réservation du soir, est de 14H00 à 12H00 le lendemain afin de pouvoir tout remettre en ordre. L'utilisation du club-house est soumis au règlement du camping, en particulier en ce qui concerne les nuisances sonores.

Il rappelle qu'il n'y a pas de place de parcs réservées à l'intérieur du camping pour les navigateurs.

Jean-Louis propose également d'augmenter le droit de bouchon pour avoir une équité entre les membres qui louent le club-house mais qui achètent les boissons sur place, et ceux qui prennent le droit de bouchon. Auparavant au-delà de 10 personnes, il était plus avantageux de choisir la solution du droit de bouchon. Il est proposé que celui-ci soit augmenté de CHF 15.- et passe donc à CHF 50.-.

L'assemblée accepte les modifications avec une voix contre.

11. Informations du garde-port

Serge Broggi prend la parole et remercie les utilisateurs du port pour la confiance qu'ils lui témoignent.

Il informe que le bateau de feu Roland Johner a été repris par l'un de ses fils et qu'il a été vendu à une tierce personne. Le fils de M. Johner devra encore préciser s'il conserve la place, mais à priori pour un bateau à moteur.

Serge annonce qu'une des deux bouées visiteur a été déplacée et M. Greppin confirme que les manœuvres sont effectivement plus faciles à présent.

12. Parole à la Municipalité de Vevey

Le Municipal Vincent Imhof, également membre du club, donne des précisions sur la structure du service des travaux publics, espaces verts et entretien et présente M. Conde nouveau Chef de service. En cas de problèmes rencontrés dans le port, il faut directement téléphoner au service pour que les éléments avancent plus vite.

M. Conde remercie le Président Nicolas Gyger pour l'invitation à cette Assemblée Générale et se dit ravi de faire la connaissance des membres présents. Il rappelle que dans quelques années la Ville de Vevey devra se prononcer quant au renouvellement la concession du camping. Le bâtiment du club-house et sera également concerné par les décisions futures.

13. Archives du club

Christian Forney et Jean-Louis Crot ont travaillé sur le tri et la mise en ordre des archives du club, depuis sa création. Le président les remercie pour ce travail de bénédictin si précieux pour sauvegarder la mémoire de notre club.

Les archives ont été déposées auprès du service des archives de la Commune de Vevey qui en a accusé réception le 18 février 2025. Elles consistent en 5 classeurs et couvrent la période de 1977 à 2014. Elles sont consultables en tout temps sur demande.

14. Divers et propositions individuelles

Pas de prise de parole.

La séance est levée à 20h30 par le président avec remerciements aux personnes présentes. Cette assemblée est suivie par un apéritif offert par le club.

Vevey, le 20 juillet 2024

Secrétaire Floriane Dossin

Président Nicolas Gyger